



# RESTRUCTURATIONS, LA CGT EXIGE LA SÉCURISATION DE L'EMPLOI ET UN VÉRITABLE STATUT DE L'ÉNERGÉTICIEN

Depuis janvier, la Commission Paritaire a lancé des négociations relatives à la **mobilité** et la **sécurisation des parcours professionnels** au sein de la branche des IEG. Nous avons rapidement pu mesurer l'écart important entre l'objectif recherché par les employeurs et nos revendications.



## POURQUOI CETTE NÉGOCIATION ?

Le constat est sans appel, la **déréglementation** du secteur de l'énergie a coûté très cher aux usagers comme aux salariés (hausse des prix, baisse du pouvoir d'achat, désorganisation totale, concurrence suicidaire...). Dès le début la FNME CGT s'est opposée à cette casse néolibérale en exigeant un **service public de l'énergie**.

Cette dérive pernicieuse et permanente du patronat et des gouvernements conduit au **dumping social**, au **chantage à l'emploi** et à la **désindustrialisation de notre secteur**. La FNME CGT est au contraire porteuse d'avenir avec son **Projet Progressiste de l'Énergie**.

Pour couronner le tout, nous notons un florilège de **dérives sociales anti-statutaires** : mutations d'office généralisées, non-respect des règles statutaires, multiplication des «expérimentations» sociales, publications de postes tronquées voire inexistantes, politiques de recrutement arbitraires, mobilité intragroupe hors garanties statutaires et contrôle social...

C'est dans ce cadre que la FNME CGT a exigé et a obtenu l'ouverture d'une négociation de branche relative à la mobilité et la sécurisation des parcours professionnels.

## QUELLES SONT NOS REVENDICATIONS ?

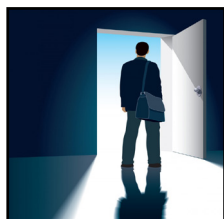
► La FNME CGT revendique des mesures permettant en priorité de garantir le **plein emploi statutaire**, maintenir un **haut niveau de qualification** et donner des **perspectives de parcours professionnels** à tous les salariés des IEG. ◀

La FNME CGT revendique en premier la **sécurisation de l'emploi**. Face aux fermetures arbitraires et aux réorganisations/désorganisations, tous les salariés doivent avoir leurs emplois pérennisés via notamment de nouveaux projets industriels et sociaux nécessaires à la réussite de la transition énergétique et numérique.

Il faut aussi prioriser la mise en place de « **nouvelles passerelles** » entre les différentes entités de nos entreprises.

En aucun cas les salariés ne doivent subir de préjudice lors de mobilités liées à l'activité des entreprises. La FNME CGT revendique la création d'une disposition de **solidarité de branche interdisant tout licenciement** d'un salarié des IEG pour raison réglementaire, économique ou médicale.

La FNME CGT revendique que, pour toute mobilité, les **droits des salariés** (rémunération, ancienneté, congés, CET, PEE...) soient **pérennes et transférables**. Les mêmes droits et des garanties collectives de haut niveau pour tous les travailleurs de notre secteur : c'est le **statut de l'énergéticien** porté par la FNME CGT.

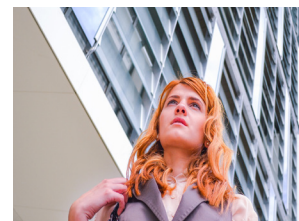


La FNME CGT exige la mise en place d'une procédure permettant un **rapprochement familial** pour les salariés dont le conjoint, par exemple, est muté dans une autre région.



Signez la pétition en ligne

Pour éviter tout dumping social, les **règles statutaires garantissant un besoin de transparence** et de **contrôle social doivent être respectées**. Il faut une mise en œuvre claire qui s'applique à tous avec un nouveau système de publication de postes et des fiches carrières (type C01, passeport mobilité...) pour toutes les entreprises.



**La transparence doit (re)devenir la règle !**

Pour la FNME CGT, garantir un parcours professionnel et offrir une vision sur l'avenir à tous les salariés de notre branche doivent être la priorité.

En parallèle l'**attractivité des métiers** de l'énergie pour les alternants, les jeunes diplômés, les salariés demeure un enjeu majeur. **L'ouverture de nouvelles écoles de l'énergie est une des conditions** qui participe à atteindre cet objectif.

Pour ce qui est des publications de poste, la **bourse de l'emploi doit être rénovée** et accessible à l'ensemble des alternants et des salariés du secteur de l'énergie.

L'**ascenseur social** est une condition indispensable de réussite au sein de nos entreprises : il doit être relancé. Les entreprises doivent prendre en compte et informer sur les métiers en tension et la réalité des bassins d'emploi en lien avec le niveau d'attractivité de certains territoires. Cela doit déboucher sur de **nouveaux parcours de formation plus clairs et plus facilement accessibles**.

Face à l'absence récurrente d'anticipation sur les évolutions de notre secteur, les **instances de branche sur la formation** doivent être sollicitées pour devancer les transformations à venir.

## **QUE FAIRE POUR CHANGER LES CHOSES ?**

Cette négociation doit aboutir à de nouveaux conquits sociaux de haut niveau et la mise en œuvre de règles claires, partagées par tous et appliquées dans toutes les entreprises de la Branche à tous les salariés.

Unissons-nous pour gagner sur nos revendications ! Venez renforcer la CGT, venez renforcer vos droits et vos emplois car seul le rapport de force porté par la CGT permettra aux salariés d'être protégés.

**Vous voulez une protection sociale de haut niveau, ... alors rejoignez et soutenez la 1ère organisation syndicale de la branche des IEG, la FNME CGT.**

**VOS ÉLU.ES CGT LOCAUX RESTENT À VOTRE DISPOSITION POUR  
TOUTES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSERIEZ !**

**JE SIGNE LA PÉTITION PAPIER OU EN LIGNE SUR CHANGE.ORG**

**J'EXIGE LA SÉCURISATION DE L'EMPLOI ET UN VÉRITABLE STATUT DE L'ÉNERGÉTIEN !**



Signez la pétition en ligne

Montreuil, le 10 juin 2020